

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE PERCÉ

**AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que lors d'une séance qui aura lieu le **21 décembre 2015, à 19 h 30**, à la salle de l'hôtel de ville, le conseil de cette municipalité adoptera son budget pour l'année 2016 ainsi que son programme triennal d'immobilisations.

Les contribuables sont invités à y assister.

**Donné à Percé, ce 23 novembre 2015.**

---

**Gemma Vibert,  
Greffière**